

## **Descriptif du processus de rétroaction en matière d'accessibilité**

Afin d'améliorer l'accessibilité à ses produits et à ses services, Vidéotron est à l'écoute du public vivant avec un handicap et invite les personnes qui le désirent à lui communiquer leurs commentaires sur le sujet.

### **Soumettre une rétroaction**

Pour soumettre votre rétroaction, conformément à la *Loi canadienne sur l'accessibilité* et au *Règlement concernant les exigences en matière de rapport sur l'accessibilité*, ou pour demander un format adapté du *Descriptif du processus de rétroaction* (format papier, caractères ordinaires, gros caractères, braille, format audio, format électronique ou autres formats convenus), choisissez l'un des modes de communication suivants :

- Envoyez votre rétroaction ou votre demande par courriel à [accessibilite.retroaction@videotron.com](mailto:accessibilite.retroaction@videotron.com)
- Contactez le Service à la clientèle par téléphone au :
  - 1 877 512-0911 pour nos services Résidentiel
  - 1 877 512-8590 pour nos services Affaires

Les rétroactions sont reçues par Sylvain Brosseau, Vice-président principal, Opérations et Service client de Vidéotron.

### **Anonymat**

La rétroaction peut être soumise de manière anonyme.

Cependant, si vous souhaitez obtenir le *Descriptif du processus de rétroaction* dans un format adapté, vous devez nous fournir les renseignements nous permettant de vous le faire parvenir.

### **Pour plus d'informations :**

[\*Loi canadienne sur l'accessibilité\*](#)

[\*Règlement concernant les exigences en matière de rapports sur l'accessibilité du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes\*](#)